



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 30 octobre 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services
de transport pour l'année 2020
Votre dossier : R-4096-2019
Notre dossier : R057792 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »),
dépose son complément de preuve en ce qui a trait à la contribution maximale pour
le réseau collecteur des centrales photovoltaïques, afin de faire suite la lettre de la Régie
de l'énergie du 9 octobre 2019¹.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

P.j.

¹ Le complément de preuve du Transporteur est consigné à la pièce HQT-9, Document 2.1 dont l'original vous parviendra sous peu.